

MANUEL DE L'UTILISATEUR

SYSTÈME BIBLOC EXTÉRIEUR

CLIMATISEUR OU THERMOPOMPE

MODÈLES : MONOPHASÉ ET TRIPHASÉ



TABLE DES MATIÈRES

COORDONNÉES	1	FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME	3
SÉCURITÉ	1	THERMOSTAT À PERMUTATION MANUELLE	3
COMMENT FONCTIONNE VOTRE SYSTÈME	1	THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE	3
CYCLE DE CLIMATISATION	1	POUR MAXIMISER L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT	3
CYCLE DE CHAUFFAGE (THERMOPOMPES)	1	CONSERVATION DE LA CHALEUR	3
RÉGLAGE DU THERMOSTAT	1	CONSERVATION DE LA FRAÎCHEUR	3
THERMOSTATS	2	ENTRETIEN DU SYSTÈME	3
VOTRE CLÉ POUR LE CONFORT	2	ENTRETIEN DU SERPENTIN	3
CLIMATISATION SEULEMENT	2	APPELS DE SERVICE	3
CLIMATISATION ET CHAUFFAGE (THERMOPOMPE)	2	ENTRETIEN DES FILTRES	3
PERMUTATION MANUELLE	2	DÉGAGEMENT	3
THERMOSTATS ÉLECTRONIQUES PROGRAMMABLES	2	À PROPOS DES PIÈCES	3
SÉLECTION DU FONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR	2	GARANTIE PROLONGÉE	3
MISE EN SERVICE	2	À FAIRE ET À NE PAS FAIRE	4
PANNE DE COURANT	2	CARACTÉRISTIQUES DES THERMOPOMPES	4
		UNE CHALEUR CONSTANTE	4
		ÉCOULEMENT DE L'EAU	4
		DÉGIVRAGE DU SERPENTIN EXTÉRIEUR	4
		GARANTIE LIMITÉE DE UN AN	5

COORDONNÉES

- Accédez au site Web www.york.com, puis cliquez sur « Communiquez avec nous » et suivez les instructions.
- Communiquez avec nous par la poste :

Johnson Controls Unitary Products
Consumer Relations
5005 York Drive
Norman OK 73069

Le fabricant recommande à l'utilisateur de lire ce manuel et de le conserver pour référence ultérieure.

SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

Ce produit doit être installé et entretenu par un installateur qualifié ou par une entreprise de services. Une mauvaise installation, de mauvais réglages, des modifications inappropriées ou un entretien inadéquat peuvent causer des blessures ou des dommages matériels.

COMMENT FONCTIONNE VOTRE SYSTÈME

CYCLE DE CLIMATISATION

Si votre main est humide et que vous soufflez dessus, vous avez une sensation de froid parce qu'une partie de l'humidité se transforme en vapeur. Ce processus requiert de la chaleur. La chaleur est prélevée de votre main, c'est pourquoi cette dernière semble froide.

C'est ce phénomène qui se produit dans un climatiseur. Pendant le cycle de climatisation, votre système retire la chaleur et l'humidité de votre maison et transfère cette chaleur dans l'air extérieur.

CYCLE DE CHAUFFAGE (THERMOPOMPES)

Pendant le cycle de chauffage, votre système retire la chaleur et l'humidité de l'air extérieur et transfère cette chaleur dans votre maison. C'est possible parce que même l'air extérieur à -18 °C (0 °F) contient une grande quantité de chaleur. Rappelez-vous que votre thermopompe ne génère pas beaucoup de chaleur; elle transfère simplement celle-ci d'un endroit à un autre.

Fonctionnement du système

Avec votre thermostat, vous réglez du bout des doigts le niveau de confort que vous souhaitez dans votre maison. NE faites PAS passer rapidement votre thermostat de « ON » [allumé] à « OFF » [éteint] ou de « HEAT » [chaleur] à « COOL » [froid]. Cela pourrait endommager votre équipement. Laissez toujours s'écouler au moins 5 minutes avant de passer d'un mode à l'autre.

RÉGLAGE DU THERMOSTAT

ATTENTION

L'alimentation principale du système doit être maintenue à « ON » [allumé] en permanence pour éviter des dommages au compresseur de l'unité extérieure. Si nécessaire, utilisez l'interrupteur de commande du thermostat pour faire passer le système à « OFF » [éteint]. S'il arrive que l'alimentation soit débranchée ou interrompue pendant 8 heures ou plus, N'essayez PAS de redémarrer le système avant que 8 heures ne se soient écoulées après le rétablissement de l'alimentation dans l'unité extérieure. Si de la chaleur est requise durant cette période de 8 heures, utilisez un chauffage d'appoint.

THERMOSTATS

VOTRE CLÉ POUR LE CONFORT

Bien que les thermostats puissent varier considérablement en apparence, ils sont tous conçus pour remplir la même fonction de base : réguler le fonctionnement de votre système de climatisation ou de thermopompe. Quelle que soit sa taille ou sa forme, chaque thermostat est muni d'un indicateur de température; d'un cadran, d'une manette ou d'un bouton-poussoir pour la sélection de la température souhaitée; d'un interrupteur de ventilateur pour le fonctionnement du ventilateur intérieur; et d'une commande de confort pour la sélection du mode de fonctionnement du système.

Seuls les thermostats approuvés ont été soumis à un essai et sont entièrement compatibles avec cet appareil. *Sachez que beaucoup de différents thermostats fonctionnent sur piles ou sur un principe d'énergie supplémentaire. Ces types de thermostats ne peuvent pas être pris en charge comme des thermostats « sans souci » lorsqu'ils sont utilisés avec ce produit.*

Si votre système a été conçu pour fournir à la fois la climatisation et le chauffage, vous pouvez avoir un thermostat de type à permutation manuelle, ou un thermostat de type électronique programmable.

La permutation manuelle signifie simplement que la commande de confort doit être réglée manuellement chaque fois que vous souhaitez passer du mode climatisation au mode chauffage ou du mode chauffage au mode climatisation.

Des instructions complètes d'utilisation sont fournies par le fabricant pour chaque thermostat. Familiarisez-vous avec le fonctionnement du thermostat pour obtenir un confort maximal avec une consommation d'énergie minimale.

Le thermostat électronique informatisé est en fait une version électronique sophistiquée d'un thermostat à permutation manuelle. Ce thermostat comprend des fonctionnalités qui permettent d'abaisser la température pendant les périodes de sommeil, ou lorsque vous êtes absent pendant la journée, ce qui se traduit par des économies pour vous. Le thermostat est également muni d'une horloge numérique.

CLIMATISATION SEULEMENT

Si votre système de climatisation est conçu pour fournir uniquement un refroidissement (climatisation), sans capacité de chauffage (thermopompe), un thermostat à deux phases de climatisation seulement, avec une commande de confort manuelle à une position (« COOL » [climatisation] et « OFF » [éteint]), est tout ce qu'il faut pour que le système fonctionne.

CLIMATISATION ET CHAUFFAGE (THERMOPOMPE)

Si votre système a été conçu pour fournir à la fois la climatisation et le chauffage, vous pouvez avoir un thermostat de type à permutation manuelle, ou un thermostat de type électronique programmable avec deux phases de climatisation et deux phases de chauffage.

PERMUTATION MANUELLE

La permutation manuelle signifie simplement que la commande de confort doit être réglée manuellement chaque fois que vous souhaitez passer du mode climatisation au mode chauffage ou du mode chauffage au mode climatisation.

THERMOSTATS ÉLECTRONIQUES PROGRAMMABLES

Le thermostat électronique informatisé est en fait une version électronique sophistiquée d'un thermostat à permutation manuelle. Ce thermostat comprend des fonctionnalités qui permettent d'abaisser la température pendant les périodes de sommeil, ou lorsque vous êtes absent pendant la journée, ce qui se traduit par des économies pour vous. Le thermostat est également muni d'une horloge numérique.

SÉLECTION DU FONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR

Un interrupteur de ventilateur à positions multiples vous permet de choisir le type de fonctionnement du ventilateur intérieur.

AUTO

Lorsque l'interrupteur de ventilateur du thermostat est à la position « AUTO » [automatique], le ventilateur fonctionne par intermittence selon les besoins de chauffage ou de climatisation. Ce réglage correspond au coût de fonctionnement le plus économique. Si vous avez acheté l'un de nos thermostats, il est doté d'un mode de ventilation « intelligent » qui permet à l'air de circuler continuellement en mode « occupé », ou lorsque vous êtes à la maison, et qui active la ventilation par cycles en mode « inoccupé », ou la nuit pendant que vous dormez, pour économiser l'énergie.

ON (allumé)

FONCTIONNEMENT CONTINU DU VENTILATEUR : Lorsque l'interrupteur de ventilateur du thermostat est à la position « ON » [allumé], le ventilateur à l'intérieur ne s'éteint pas. Cependant, les systèmes de refroidissement (climatisation) ou de chauffage (thermopompe) se mettent toujours en marche en fonction de la température ambiante. Cela permet un filtrage de l'air continu et une répartition plus égale de la température dans tous les lieux climatisés.

FONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR SEUL : Les jours où la température est modérée, généralement au printemps et en automne, lorsque ni le chauffage ni la climatisation ne sont requis, vous pouvez faire fonctionner uniquement le ventilateur pour filtrer l'air de votre maison ou de votre immeuble et aérer les lieux. Mettez la commande de confort à la position « OFF » [éteint] et l'interrupteur de ventilateur à la position « ON » [allumé]. Assurez-vous de remettre les commutateurs à leurs positions d'origine pour un fonctionnement normal.

MISE EN SERVICE

Pour que le système donne un rendement maximal avec un minimum d'entretien, les conditions minimales et maximales de fonctionnement doivent être respectées.

TABLEAU 1 : Limitations des applications¹

	Température de l'air au serpentier extérieur, °F				Température de l'air au serpentier intérieur, °F			
	Min.		Max.		Min.		Max.	
Modèle	DB clim.	DB chauf.	DB clim.	DB chauf.	DB clim.	DB chauf.	DB clim.	DB chauf.
Les 13 SEER (climatisation)	55	—	115	—	57	—	72	—
Les 14 SEER (climatisation et thermopompe)	55	-10	125	75	57	50 ¹	72	80
Tous les inverseurs (climatisation et thermopompe)	50	-20	125	75	57	50	72	80

¹ L'utilisation en dessous de cette température est permise pendant une courte période de temps au cours du réchauffement du matin.

La commande de confort est censée être à la position « OFF » [éteint]. Si l'alimentation principale pour les unités intérieure et extérieure est éteinte, mettez les commandes appropriées à la position « ON » [allumé]. Mettez le système en marche comme suit.

1. Réglez les commandes à la température souhaitée sur votre thermostat.

CLIMATISATION – Plus le réglage est élevé, plus la consommation d'énergie est faible. Les lignes directrices fédérales recommandent un réglage à 25 °C (78 °F).

CHAUFFAGE – Plus le réglage est bas, plus la consommation d'énergie est faible. Les lignes directrices fédérales recommandent un réglage à 18 °C (65 °F) ou moins.

AVIS

Si la température de chauffage et la température de climatisation ont des réglages séparés, assurez-vous de faire les deux réglages.

- Après avoir examiné les « choix de fonctionnement du ventilateur » ci-dessus, sélectionnez le mode de fonctionnement du ventilateur et réglez-le en fonction des paramètres désirés.
- Mettez la commande de confort sur le mode désiré de fonctionnement (climatisation ou chauffage), que vous trouverez sur votre thermostat particulier.

PANNE DE COURANT

Si des accidents, des tempêtes de vent, etc., perturbent l'alimentation électrique de votre maison, mettez le thermostat à la position « OFF » [éteint].

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

THERMOSTAT À PERMUTATION MANUELLE

POUR CLIMATISER VOTRE MAISON : Lorsque la commande de confort est à la position « COOL » [climatisation], le système fonctionne comme suit : Lorsque la température à l'intérieur s'élève au-dessus du niveau de réglage de la température, le système se met en marche. L'unité à l'extérieur fonctionne et le ventilateur à l'intérieur fait circuler l'air refroidi et filtré. Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du niveau de réglage sélectionné, le système s'éteint.

POUR CHAUFFER VOTRE MAISON : Si votre système est doté d'une unité de chauffage et que la commande de confort est à la position « HEAT » [chauffage], le système fonctionne comme suit : Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du niveau de réglage de la température, le système se met en marche. Le système de chauffage fonctionne et le ventilateur à l'intérieur fait circuler l'air filtré. Lorsque la température à l'intérieur atteint le niveau de réglage sélectionné, le système s'éteint. Tant en mode chauffage qu'en mode climatisation, le ventilateur continuera de fonctionner si l'interrupteur du ventilateur a été mis à la position « ON » [allumé] ou « Intelligent ». Le réglage de l'interrupteur du ventilateur à la position « AUTO » [automatique] permettra au ventilateur de s'éteindre lorsque votre système s'éteint.

THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE

Le thermostat électronique informatisé, lorsqu'il est programmé, fait automatiquement fonctionner le système comme suit : Lorsque la température à l'intérieur s'élève au-dessus du niveau de réglage de la climatisation, l'unité à l'extérieur se met en marche et le ventilateur à l'intérieur fait circuler l'air refroidi et filtré. Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du niveau sélectionné, le système s'éteint. Le ventilateur intérieur s'éteindra ou fonctionnera en continu, selon votre choix de réglage de l'interrupteur du ventilateur. Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du réglage du chauffage, le système de chauffage se met en marche et le ventilateur à l'intérieur fait circuler l'air chauffé et filtré. Lorsque la température à l'intérieur atteint le niveau de réglage sélectionné, le système s'éteint. Le ventilateur intérieur s'éteindra ou fonctionnera en continu, selon votre choix de réglage de l'interrupteur du ventilateur.

POUR MAXIMISER L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT

CONSERVATION DE LA CHALEUR

Pour un fonctionnement plus efficace, gardez les fenêtres et les portes fermées tout au long de l'année. Des fenêtres et des portes gardées fermées contribuent à isoler votre maison de la chaleur et du froid, en plus d'empêcher la poussière, le pollen et le bruit d'y entrer.

En gardant les rideaux fermés pendant la nuit, en maintenant la trappe de la cheminée fermée lorsque le foyer n'est pas utilisé et en utilisant les ventilateurs d'évacuation de l'air uniquement lorsque c'est nécessaire, vous pourrez plus facilement conserver l'air chaud fourni par votre système.

Placez les lampes, téléviseurs ou autres sources de chaleur loin du thermostat. Le thermostat détectera cette chaleur supplémentaire et ne sera pas en mesure de maintenir la température intérieure au niveau de confort souhaité.

CONSERVATION DE LA FRAÎCHEUR

Pour rafraîchir confortablement votre maison, votre climatiseur doit en évacuer la chaleur et l'humidité. N'éteignez pas votre système même si vous vous absentez toute la journée. Par une chaude journée, votre système peut avoir à fonctionner entre 8 et 12 heures pour abaisser la température dans votre maison à un niveau de confort normal.

Gardez les fenêtres fermées après le coucher du soleil. Bien que la température extérieure pendant la nuit puisse être inférieure à la température intérieure, l'air est généralement chargé d'humidité, laquelle est absorbée par les meubles, les tapis et les tissus. Cette humidité doit être évacuée lorsque vous remettez votre système en marche.

Plus la température extérieure est élevée, plus la charge est grande sur votre système. Alors, ne vous alarmez pas lorsque votre système continue à fonctionner après le coucher du soleil par une chaude journée. La chaleur s'accumule dans vos murs extérieurs durant la journée et continue à se répandre dans votre maison pendant plusieurs heures après le coucher du soleil.

Utilisez votre ventilateur de cuisine lorsque vous cuisinez. Un seul rond de poêle allumé à température élevée nécessite une grande quantité d'énergie pour la climatisation. Allumez votre ventilateur de salle de bains lorsque vous prenez une douche pour évacuer l'humidité. Cependant, les ventilateurs d'évacuation de l'air ne doivent pas fonctionner trop longtemps. Leur fonctionnement diminue l'efficacité du système en évacuant l'air déjà climatisé.

Vous pouvez également aider votre système pendant l'été en fermant les rideaux ou les stores et en abaissant les auvents sur les fenêtres exposées aux rayons directs du soleil.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Il est fortement recommandé de faire faire un entretien préventif périodique standard sur cet équipement. La personne qui connaît le mieux l'équipement de votre système de climatisation et de chauffage est le détaillant qui vous l'a vendu. Le détaillant peut s'assurer que votre programme d'entretien remplit les conditions de la garantie; il peut maximiser l'efficacité de l'équipement; et procéder à l'entretien de votre appareil selon les directives prescrites par le gouvernement fédéral en ce qui concerne le rejet illégal de fluides frigorigènes dans l'atmosphère.

ENTRETIEN DU SERPENTIN

Gardez l'unité extérieure exempte de végétation, de résidus de tonte de gazon, de feuilles, de papiers, et de toute autre matière qui pourrait gêner la circulation de l'air d'entrée et de sortie autour de l'appareil. Vous pouvez nettoyer le serpentin à l'aspirateur pour retirer tous les débris logés entre les ailettes. Si le serpentin devient excessivement sale, mettez l'interrupteur principal sur « OFF » [éteint] et lavez le serpentin avec votre tuyau d'arrosage. Évitez de mouiller le moteur du ventilateur et le boîtier de commande. Évacuez la saleté sur le plateau de la base après avoir nettoyé le serpentin.

APPELS DE SERVICE

Il y a certains cas où l'utilisateur peut éviter de faire des appels de service. Si l'appareil cesse de fonctionner correctement, vérifiez les points suivants avant d'appeler votre détaillant :

- Filtre sale dans la section intérieure.
- Blocage de feuilles ou de débris dans la section extérieure. Éliminez le problème, éteignez le thermostat pendant 10 secondes et essayez de le mettre en marche. Attendez 5 minutes. Si le système ne démarre pas, appelez votre détaillant.

⚠ AVERTISSEMENT

Votre système contient un réfrigérant R-410A sans danger pour l'environnement, qui fonctionne à des pressions élevées. Vous courez un danger si vous tentez de réparer votre appareil. Veuillez communiquer avec votre détaillant local.

ENTRETIEN DES FILTRES

Inspectez le ou les filtres à air au moins une fois par mois. S'ils sont sales, lavez les filtres réutilisables avec un détergent doux en suivant les recommandations du fabricant. Remplacez les filtres jetables par des filtres neufs. Installez les filtres propres en plaçant la flèche de « débit d'air » dans la même direction que le débit d'air dans votre conduit. Les filtres doivent être nettoyés pour garantir une efficacité maximale et une circulation d'air adéquate.

DÉGAGEMENT

Le dégagement minimum indiqué ci-dessous doit être maintenu dans l'éventualité où une terrasse ou des améliorations sont réalisées autour de l'unité extérieure.

- Dégagement de 25 cm (10 po) pour la zone du serpent
- Dégagement de 122 cm (48 po) au-dessus de l'appareil
- Dégagement minimum de 46 cm à 61 cm (18 po à 24 po) pour l'accès au panneau de distribution, selon le modèle. Consultez le manuel d'installation pour obtenir plus de détails.
- Dégagement de 61 cm (24 po) entre les unités

À PROPOS DES PIÈCES

Les pièces de rechange sont vendues chez votre entrepreneur ou détaillant local.

GARANTIE PROLONGÉE

Des forfaits de garantie spéciaux (appelés York Care Performance Promise) sont offerts par l'intermédiaire de votre entrepreneur. Ces forfaits réduisent le coût potentiel des appels de service qui suivent la première année de fonctionnement de votre système de climatisation (ou de chauffage et climatisation).

À FAIRE ET À NE PAS FAIRE

À NE PAS FAIRE : Ne chauffez pas et ne climatisez pas une zone domestique inutilisée. Réduisez le débit d'air d'entrée et de sortie au minimum dans les zones qui ne sont pas des espaces de vie (entrepôts, garages, sous-sols, etc.).

À NE PAS FAIRE : Ne soyez pas un frénétique du thermostat. Le fait de modifier le réglage de votre thermostat n'accélérera pas le chauffage ni la climatisation. Réglez le thermostat sur une température de confort et n'y touchez plus.

À NE PAS FAIRE : N'entravez pas la circulation de l'air. Des meubles, des tapis et d'autres éléments placés de telle manière qu'ils gênent les événements d'aération obligeront votre système à fonctionner plus longtemps pour qu'un niveau de température confortable soit atteint. Cela demandera une quantité plus grande d'énergie, ce qui signifie des frais plus élevés pour vous.

À NE PAS FAIRE : Ne placez pas de lampes ni d'autres appareils produisant de la chaleur (radios, téléviseurs, appareils de chauffage, etc.) près de votre thermostat. La chaleur émanant de ces appareils donnera à votre thermostat une mauvaise lecture de la température ambiante.

À FAIRE : Sélectionnez un réglage de thermostat confortable, mais gardez à l'esprit que la modération dans la sélection de la température vous permettra d'économiser de l'énergie.

À FAIRE : Allumez votre ventilateur de cuisine lorsque vous cuisinez et votre ventilateur de salle de bains lorsque vous prenez votre douche. Assurez-vous également que votre sècheuse est correctement ventilée. Si ces éléments sont négligés, des conditions de chaleur élevée et d'humidité excessive peuvent être créées, ce qui entraînera un fonctionnement prolongé de votre système de climatisation.

À FAIRE : Abaissez votre thermostat de quelques degrés en dessous de la température normale plusieurs heures avant de recevoir un grand groupe de personnes dans une zone relativement exigüe. Les gens dégagent une quantité considérable de chaleur et d'humidité dans un endroit fermé.

À FAIRE : Gardez les rideaux et les stores vénitiens fermés si possible. Ces éléments procurent une isolation contre la perte ou le gain de chaleur.

À FAIRE : Faites appel à un technicien qualifié pour effectuer des réparations ou des ajustements sur votre système, car cette personne a été formée pour effectuer cet entretien.

CARACTÉRISTIQUES DES THERMOPOMPES

UNE CHALEUR CONSTANTE

La température de l'air d'admission est considérablement plus basse dans les thermopompes que dans les appareils de chauffage. La pratique courante consistant à construire des appareils de chauffage surdimensionnés contribue à un fonctionnement de type éteint-allumé assorti de brefs jets d'air chaud soufflé. Le système de thermopompe est d'une dimension plus appropriée aux besoins de chauffage de votre maison. La chaleur est fournie à une température plus basse sur une période de temps plus longue pour produire une chaleur plus constante, et cela peut vous donner l'impression que votre système ne s'arrête jamais de fonctionner.

ÉCOULEMENT DE L'EAU

Durant le cycle de chauffage par temps doux, vous pouvez remarquer que de l'eau s'écoule du serpent de l'unité à l'extérieur. L'humidité de l'air se condense sur la surface extérieure du serpent, où elle s'accumule et s'écoule. Inutile de vous alarmer, votre unité ne fuit pas!

DÉGIVRAGE DU SERPENTIN EXTÉRIEUR

Sous certaines conditions extérieures (température basse, taux d'humidité élevé), du givre peut s'accumuler sur le serpent de l'unité à l'extérieur. Afin de maintenir l'efficacité de chauffage, le système se dégivre automatiquement. Il est normal que de la vapeur s'élève de l'unité à l'extérieur et cela témoigne du bon fonctionnement de l'appareil. Le nuage de vapeur ne durera que quelques minutes. Lorsque le cycle de dégivrage est terminé, le système passe automatiquement en mode de chauffage. Le chauffage auxiliaire est alimenté automatiquement pour assurer votre confort pendant le dégivrage.

Garantie limitée

Unités de condensation de climatisation et thermopompe pour usage résidentiel

MODALITÉS DE LA GARANTIE : Johnson Controls Unitary Products (la « Société ») garantit que ce produit est exempt de tout défaut de matériaux ou de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien et, à son gré, réparera ou remplacera les pièces défectueuses sans frais, sous réserve des exclusions indiquées ci-dessous et selon les conditions énoncées dans la présente garantie. La Société se réserve le droit, à sa seule discrétion, de fournir une unité de remplacement correspondante complète à la place de pièces de rechange. La Société peut également, à son gré, offrir d'accorder une indemnité correspondant au coût de remplacement de l'unité et applicable à l'achat d'une nouvelle unité offerte par la Société. Le montant exact de l'indemnité sera déterminé à la discrétion de la Société, sous réserve de la disponibilité du produit, de l'âge de l'équipement existant et des conditions actuelles du marché, mais exclut les coûts des conduits, du câblage, de la tuyauterie et de l'installation. La période de garantie pour l'obtention de pièces réparées ou de pièces de rechange, ou pour une indemnité ne dépasse pas la période de garantie initiale indiquée ci-dessous. En outre, si une unité de remplacement est fournie par la Société, la période de garantie pour l'unité de remplacement complet est limitée à la période restante couverte par la garantie initiale.

La présente garantie couvre uniquement l'équipement décrit par le numéro de modèle du produit et le numéro de série de l'unité figurant sur l'équipement ou énuméré sur la carte d'enregistrement de la garantie, et s'applique uniquement aux produits installés aux États-Unis, au Canada ou à Puerto Rico. La Société ne saurait être tenue responsable de l'installation, de l'entretien, de la livraison, de la manutention ou d'autres frais ou dépenses, sauf dispositions contraires dans la présente garantie. La présente garantie sera annulée si le numéro de série a été modifié, abîmé, rendu illisible ou retiré du produit. La présente garantie ne s'applique qu'à l'acheteur initial et n'est pas transférable.

Pour que cette garantie s'applique, le produit doit être installé conformément aux stipulations et aux recommandations de la Société, et conformément à tous les codes locaux, provinciaux et nationaux; et le produit ou la résidence ne doivent pas être déplacés du lieu d'installation d'origine. Cette garantie ne s'applique pas à une unité vendue sur Internet, par téléphone ou par un autre moyen électronique, à moins que le détaillant qui achète ou vend une unité sur Internet, par téléphone ou par un autre moyen électronique installe également l'unité. En l'absence d'une carte d'enregistrement de la garantie, la période couverte par la garantie commence au moment où la Société expédie le produit. Si vous ignorez la date d'entrée en vigueur de la garantie, veuillez communiquer avec la Société au 877 874-7378 ou par l'intermédiaire du site Web www.upgproductregistration.com.

POUR L'ENREGISTREMENT DU PRODUIT : Pour votre avantage et votre protection, enregistrez votre produit auprès de la Société rapidement après l'installation. Cet enregistrement amorcera la période couverte par la garantie et nous permettra de communiquer avec vous si cela s'avère nécessaire. Vous pouvez enregistrer votre produit en ligne au www.upgproductregistration.com ou en retournant la carte d'enregistrement de la garantie qui se trouve au verso de cette pochette.

Numéro de modèle du produit : _____ Date d'installation : _____

Numéro de série de l'unité : _____ Détaillant qui fait l'installation : _____

POUR LA GARANTIE DE RÉPARATION OU D'ENTRETIEN : Dès la découverte d'un problème, avisez votre détaillant ou installateur, ou un concessionnaire participant, de préférence par écrit. Assurez-vous d'inclure le numéro de modèle du produit, le numéro de série de l'unité, la date de l'installation et une description du problème. Vous pouvez trouver le nom du détaillant ou de l'installateur dans cette page ou sur l'équipement, et vous pouvez localiser les détaillants participants en ligne sur le site Web www.yorkupg.com.

Si vous ne recevez pas de réponse du détaillant dans un délai raisonnable, avisez la Société à l'adresse : Johnson Controls Unitary Products, Consumer Relations, 5005 York Drive, Norman, OK 73069, États-Unis, ou par téléphone au numéro 877 874-7378. Tous les services de réparation et d'entretien sous garantie seront effectués pendant les heures normales d'ouverture, du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h. Les demandes d'entretien envoyées à la Société sans une communication préalable avec le détaillant seront renvoyées à un détaillant participant. Étant donné que ce processus requiert du temps, il serait dans l'intérêt supérieur du consommateur de communiquer directement avec un détaillant.

PÉRIODE COUVERTE PAR LA GARANTIE : La période couverte par la garantie en années, selon la pièce, est indiquée dans le tableau ci-dessous.

UNITÉS DE CONDENSATION		
UNITÉS DE CONDENSATION	COMPRESSEUR	PIÈCES
Modèles R-407C : GAW14L	5	5
Modèles R-410A : RAC13L, RAC13F, RAC14L, RAW14L, RHP14L, RAC14F, RAC17L	5 ou 10††	5 ou 10†
Modèles R-410A : YCD, YFD, YCE, YCS, YFE, YHE, YCG, YHM, TC3, TF3, TCD*, TC4, TW4, TF4, TH4, THE*, TC7, CC7, TH16, CH16	10	5 ou 10†

REMARQUES :

* Tous les modèles à trois phases (avec 31, 41 ou 51 codes de tension) sont assortis d'une garantie de 5 ans sur le compresseur et de 1 an sur les pièces, et ne sont pas admissibles à la garantie de 10 ans sur les pièces.

Pour se qualifier pour la † garantie prolongée de 10 ans sur les pièces ou pour la †† garantie prolongée de 10 ans sur le compresseur, l'appareil doit être enregistré en ligne sur le site www.upgproductregistration.com dans les 90 jours qui suivent la date de l'installation pour des unités de remplacement ou dans les 90 jours qui suivent la date de la vente pour la construction de nouvelles habitations. Dans certains États ou certaines provinces, l'enregistrement n'est pas nécessaire, mais une preuve d'installation est requise.

ENTRETIEN : La Société recommande fortement qu'un entretien préventif périodique régulier soit effectué sur cet équipement. La personne qui connaît le mieux l'équipement de votre système de climatisation et de chauffage est un détaillant participant. Le détaillant participant peut s'assurer que votre programme d'entretien remplit les conditions de la « garantie de la Société »; il peut maximiser l'efficacité de l'équipement; et procéder à l'entretien de votre appareil selon les directives prescrites en ce qui concerne le rejet illégal de fluides frigorigènes dans l'atmosphère. Pour une protection supplémentaire de l'acheteur, des programmes de garantie de type « confort résidentiel » sont offerts par des détaillants participants. Ces programmes vous fournissent des années supplémentaires de garantie sur l'entretien, y compris sur les coûts de main-d'œuvre. Les programmes de garantie de type « confort résidentiel » doivent être achetés au plus tard un (1) an après la date de l'installation de l'équipement.

EXCLUSIONS : Cette garantie ne couvre pas ce qui suit :

1. Les frais d'expédition, de main-d'œuvre ou de matériel ni les dommages résultant du transport, de l'installation ou de l'entretien.
2. Les dommages ou les réparations nécessaires par suite d'une mauvaise manipulation, d'une mauvaise installation, d'une mauvaise application, d'une utilisation abusive, d'un entretien inadéquat, d'une modification non autorisée ou d'une utilisation inadéquate du système.
3. Les dommages ou la défaillance causés lors de la mise en marche du système et résultant d'une tension électrique inadéquate, de fusibles grillés, de disjoncteurs ouverts, d'une insuffisance ou d'une interruption du service électrique ou de l'alimentation en carburant.
4. Les fusibles, qu'ils soient internes ou externes au produit.
5. La main-d'œuvre ou les autres frais encourus pour diagnostiquer, réparer, retirer, installer, livrer, entretenir ou manutentionner des pièces défectueuses ou des pièces de rechange.
6. Les produits retirés de leur emplacement d'origine à des fins de réinstallation.
7. Les dommages causés par un accident, un abus, un incendie, une inondation, une modification ou un cas de force majeure.
8. Les dommages causés par l'utilisation du produit dans un environnement corrosif.
9. Les dommages résultant du défaut de procéder à un entretien normal, comme il est indiqué dans les instructions d'installation et d'entretien ou dans le guide d'utilisation.
10. Le nettoyage ou le remplacement des filtres, des buses ou des orifices.
11. Les dommages résultant d'un fonctionnement avec un apport insuffisant d'air ou d'eau; les dommages résultant du défaut de nettoyer correctement et régulièrement le côté air et/ou eau du condenseur et de l'évaporateur.
12. Les dommages résultant de : (I) la congélation de l'eau du condenseur ou du condensat; (II) un apport d'eau insuffisant ou interrompu; (III) l'utilisation d'une eau corrosive; (IV) l'encrassement ou une restriction du circuit de l'eau par des corps étrangers ou d'autres causes.
13. Les dommages causés par des pièces, des composants ou des accessoires non conformes qui ne conviennent pas à une utilisation dans l'unité ou avec l'unité. Pour obtenir la liste des pièces qui sont reconnues comme étant compatibles, veuillez consulter la liste de pièces de rechange de l'équipement; communiquez un détaillant participant ou composez le 1 877 874-7378.
14. Les coûts de l'électricité ou du carburant, ou les augmentations de coût de l'électricité et du carburant, pour quelque raison que ce soit, y compris l'utilisation supplémentaire ou inhabituelle d'un chauffage électrique d'appoint.

La présente garantie prévaut sur toute autre garantie expresse. Toutes les garanties implicites, y compris la garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier, sont limitées à la durée réelle de la période couverte par la garantie applicable à la pièce. Certains États ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion de garanties implicites; ainsi, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. De plus, certains États ou certaines provinces ne permettent pas de limitations quant à la durée des garanties implicites, de sorte que les limitations indiquées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. En aucun cas, que ce soit en raison de violation de garantie ou de contrat, d'un acte dommageable (y compris la négligence), d'une responsabilité stricte, ou autrement, la Société ne sera tenue responsable de dommages spéciaux, accessoires ou consécutifs ni de dépenses, y compris, mais sans s'y limiter, de la perte de jouissance de l'équipement ou du matériel connexe, de la perte de revenus ou de profits, du coût d'un appareil de remplacement, ou du coût du carburant ou de l'électricité.

Les limitations ci-dessus doivent être à l'avantage des fournisseurs et des sous-traitants de la Société. Les limitations des dommages indirects indiquées ci-dessus ne s'appliquent pas aux blessures causées à des personnes dans le cas de biens de consommation. La Société n'assume, ni n'autorise aucune personne à assumer pour la Société, aucune autre responsabilité pour la vente de ce produit. Certains États ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous confère des droits précis. Il est possible que vous disposiez également d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.